

COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU

11 DECEMBRE 2017

Président : D'AMECOURT Yves

Secrétaire : MESTRE Samuel

Présents :

Monsieur Didier ABELA, Madame Caline ALAMY, Madame Monique ANDRON, Monsieur Daniel BARBE, Monsieur Pascal SALAGNAC, Monsieur Jean-Claude BERNEDE, Madame Nicole BONNAMY, Monsieur Michel BRUN, Monsieur Philippe BRY, Monsieur Jean-Jacques CHATELIER, Madame Maryse CHEYROU, Monsieur Philippe CUROY, Monsieur Yves D'AMECOURT, Monsieur Bernard DALLA-LONGA, Madame Carole DELADERRIERE, Monsieur Daniel DUPRAT, Monsieur Serge DURU, Madame Danièle FOSTIER, Monsieur Jean-Pierre GASNAULT, Monsieur Eric GUERIN, Madame Valérie HATRON, Monsieur Yannick JOUSSEAUME, Monsieur Lucien KERGEFFROY, Monsieur Pierre-Didier LAMOUREUX, Monsieur Francis LAPEYRE, Monsieur Jean-Pierre LARRIBAUD, Monsieur Jean-Yves LE BORGES, Monsieur Joël LE HOUARNER, Monsieur Bruno LIMOUZIN, Madame Béatrice MARIN, Monsieur Jacques MATIGNON, Monsieur Olivier MEHATS, Monsieur Samuel MESTRE, Madame Josette MUGRON, Madame Jeanne RAYNE, Madame Myriam REGIMON, Madame Marie-Claude REYNAUD, Monsieur Serge RIZZETTO, Monsieur Christophe SERENA, Monsieur Rémi VILLENEUVE

Excusés :

Madame Josie BESSE/CASTANT, Monsieur Alain DIDIER, Monsieur Michel DULON, Madame Martine LOPEZ, Monsieur Bernard REBILLOU, Monsieur Colin SHERIFFS, Monsieur Jean-Marie VIAUD

Absents :

Monsieur Daniel AUBERT, Monsieur Emile BOUSCARY, Monsieur Thierry LABORDE, Monsieur Alain LEVEAU, Monsieur Richard PEZAT

Ordre du jour:

- ◆ Marché Public de Prestations de Services en Assurances : Attribution des lots
- ◆ Questions diverses

Délibérations du Bureau Communautaire

ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATION DE SERVICES EN ASSURANCES (DEL 2017 143)

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau Communautaire le lancement d'un marché public sous la forme d'une procédure adaptée, relatif à la souscription et l'exécution des contrats d'assurances de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers.

Les 5 lots, constituant le marché, ont fait l'objet d'une consultation de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 décembre 2017. Les offres retenues ont été analysées par le Cabinet Delta Consultant SAS 49000 ANGERS (AMO) conformément aux dispositions de l'article 62 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, fondant l'attribution du marché aux candidats présentant l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée selon les critères suivants (article 9 du règlement de consultation) :

- Valeur technique de l'offre
- Tarification.

La Commission d'Appel d'Offres, invitée à rendre un avis à titre consultatif, car s'agissant d'un marché public dont la valeur estimée est inférieure aux seuils de procédures formalisées, propose de retenir, selon les critères de jugement sus énoncés, comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des candidats suivants :

LOTS	ASSURANCES	CANDIDATS	MONTANTS
Lot n° 1	Dommages aux biens et risques annexes	GROUPAMA	2 431.00 €
Lot n° 2	Responsabilité civile et risques annexes	GROUPAMA	1 723.00 €
Lot n° 3	Protection juridique et risques annexes	SMACL	1 550.16 €
Lot n° 4	Assurance véhicules à moteur et risques annexes	GROUPAMA	1 627.69 €
Lot n° 5	Assurance du personnel et risques annexes	SOFAxis/CNP	55 578.04 €

Le Bureau Communautaire, à la majorité de ses membres présents ou représentés (2 abstentions), décide :

- **D'ENTERINER** l'avis rendu à titre consultatif de la Commission d'Appel d'Offres tel que formulé ci-dessus ;

- **D'ATTRIBUER** les lots comme suit :

LOTS	ASSURANCES	
Lot n° 1	Dommages aux biens et risques annexes	GROUPAMA
Lot n° 2	Responsabilité civile et risques annexes	GROUPAMA
Lot n° 3	Protection juridique et risques annexes	SMACL
Lot n° 4	Assurance véhicules à moteur et risques annexes	GROUPAMA
Lot n° 5	Assurance du personnel et risques annexes	SOFAxis/CNP

- **D'AUTORISER** Monsieur le président à signer tous les documents relatifs à ce marché.

Le Bureau Communautaire est levé afin de laisser place au Conseil Communautaire.